



# FLASH

## n° 179

Mars 2020

Publication numérique périodique de la F.F.A.M. destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la section des membres individuels

# C

chers toutes et tous,

Depuis quelques semaines, la crise sanitaire liée au Coronavirus fait vivre à la France une période sans précédent. Nous sommes passés au stade 3 de l'épidémie Covid 19 / coronavirus.

Pour la FFAM, les conséquences sont un gel de toutes les opérations en cours, nous n'en connaissons pas le terme. Notre Congrès en Anjou est fortement compromis, avec Paul-André et Daniel nous travaillons sur le dossier, un report à la rentrée est certainement envisageable, nous aurons des informations début avril.

Les JPPM dans l'immédiat ne sont pas compromises, continuez vos inscriptions, c'est le COPIL des JPPM qui à la décision d'annuler ou de reporter ces journées, l'évolution de ce confinement sera la clé du problème et nous vous informerons.

Ceux qui habitent leur moulin, profiterons peut être de ce confinement pour l'entretenir ainsi que ses accessoires. Les archives départementales, dont beaucoup ont été numérisées, nous permettrons de travailler aussi sur la « Carte Grise » du moulin.

Soyons vigilants, respectons les consignes « barrières » pour nous protéger et protéger tous les autres, pensons aux plus fragiles. La FFAM tient à chacune et à chacun d'entre vous, en ces temps difficiles, l'unité de la FFAM nous reconfortera tous.

Je tiens à vous envoyer beaucoup de courage et d'énergie pour les jours à venir.

Amitiés à tous.

Alain Forsans

EDITO

### SOMMAIRE

- ◆ *Edito*
- ◆ *COPIL Loir Médian*
- ◆ *Notre agenda*
- ◆ *JPPM*
- ◆ *Dans la presse*



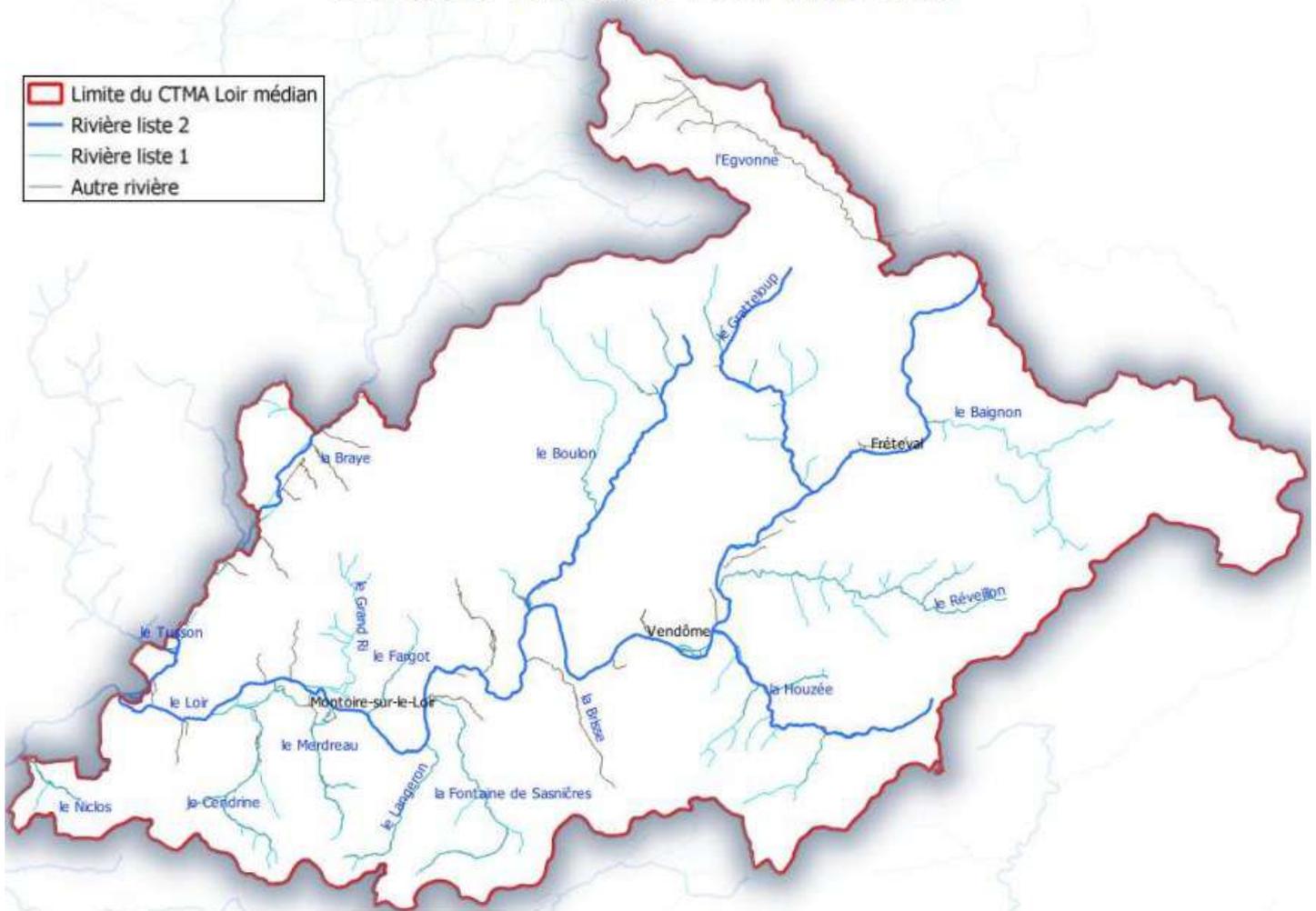
FLASH n° 179

## Comité de pilotage Contrat Territorial Loir médian du 21 janvier 2020

Le COPIL Loir médian s'est tenu le 28 janvier dernier avec pour ordre du jour :

- Administratif et organisation
- Stratégie continuité
- Actions milieux aquatiques (actions réalisées en 2019 et à venir en 2020)
- Communication et suivi
- Action qualité de l'eau

### Bassin versant Loir médian



[Retrouvez le détail du COPIL sur notre site](#)



# AGENDA

Vendredi 15 au lundi 18 mai 2020



*Congrès FFAM en Anjou*

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2020



*Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins*

Mercredi 28 au samedi 31 octobre 2020



*Salon International du Patrimoine Culturel*

**NOS REUNIONS**

**BUREAU**

*Samedi 18 avril*

*Samedi 4 juillet*

*samedi 17 octobre*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Samedi 30 mai*

*samedi 29 août*

*Samedi 5 décembre*

**27/28 JUIN 2020**  
23<sup>e</sup> édition

**L'ARBRE VIE & USAGES**

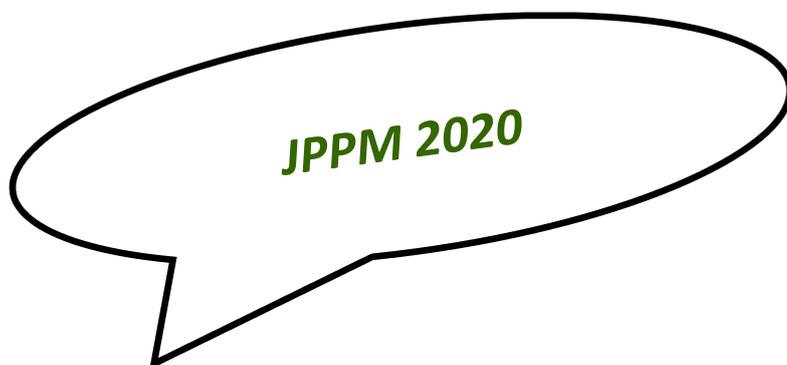
**JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS**  
[www.patrimoinedepays-moulins.org](http://www.patrimoinedepays-moulins.org)

## SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

La 26<sup>ème</sup> édition du Salon International du Patrimoine Culturel se déroulera du mercredi 28 octobre au samedi 31 octobre 2020 au Carrousel du Louvre - Paris.

Cette édition aura pour thème « Patrimoine et Territoires ». S'il constitue un lien avec le passé qu'il tend à valoriser, le patrimoine est également une solution d'avenir pour les territoires et donne matière à appréhender notre société à venir. Renouveau et redynamisation des centres urbains, réutilisation du patrimoine monumental, attractivité touristique et économique...

Plus de 350 exposants, des conférences et des démonstrations vous permettront de bénéficier de conseils et d'avis d'experts sur ce thème mais également d'approfondir toute question que vous vous posez concernant le patrimoine !



## Inscriptions aux JPPM : Ne tardez plus !

**Nous vous annonçons que les JPPM 2020 sont maintenues les 27 et 28 juin prochains.**

**Clôture des inscriptions : 19 Avril 2020**

EDITION 2020 : Rendez-vous les 27 et 28 juin 2020, pour une édition parrainée par JeanPierre PERNAUT

sur le thème : **L'arbre, Vie et Usages**

Ces Journées sont coordonnées nationalement et grâce à l'action de délégations locales de Patrimoine-Environnement, des Maisons Paysannes de France, de la Fédération Française des Associations de sauve-



garde des Moulins, de l'AFMA (Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural), des Architectes du patrimoine, de l'association Rempart et de la Fondation du Patrimoine.

Pour être accompagné, contactez notre référent JPPM : Benoît HUOT [huotbenoit@live.fr](mailto:huotbenoit@live.fr)

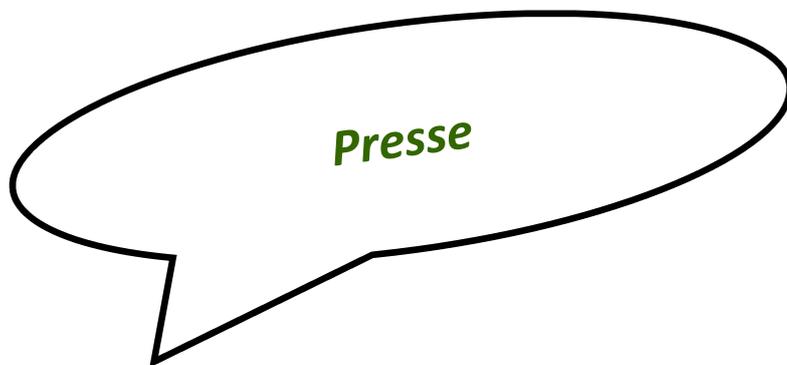
Mettez à l'honneur votre moulin, votre association et nos actions de défense de notre patrimoine ! Faites découvrir l'unicité et la valeur de notre patrimoine au public dans un contexte unique ! Gagnez en visibilité !

[Formulaire d'inscription en ligne](#)

**et en attendant, #jerestechezmoi !**

**Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.**

**Par contre, n'attendez pas le dernier moment.**



## Un article de François WAENDENDRIES de Sissy, dans Valeurs Actuelles du 27 février 2020

### A bas les éoliennes, vive nos moulins à eau !

Une « écologie » radicale, sectaire et punitive, décidée par et pour des lobbies, paralyse la capacité à produire les énergies renouvelables bas carbone dont notre pays a besoin. On envahit nos campagnes d'éoliennes (votre N°4342), qui ne produisent que 25% du temps, tout en prévoyant la destruction de milliers de moulins de nos rivières alors qu'ils sont, avec le nucléaire, la seule énergie bas carbone mobilisable rapidement. La bureaucratie de l'eau dilapide l'argent public au nom de la « continuité écologique » pour effacer des ouvrages... Pourtant, ils produisent une énergie propre, ralentissent les inondations, forment la principale réserve d'eau potable locale, nourrissent les activités économiques autour des lacs, hébergent des espèces protégées et abritent une forte biomasse. Contrairement au discours officiel, détruire ces moulins est une atteinte à la biodiversité. La continuité écologique commande leur conservation et leur restauration, de même pour les seuils. L'Europe n'a jamais exigé la suppression des seuils : elle enjoint aux Etats de tout mettre en œuvre pour livrer aux citoyens une eau de qualité. Cette démarche va à l'encontre de ce que devrait inspirer le souci du maintien en eau et de la biodiversité, tout en privant la France de la seule énergie verte et régulière. Le monde souffre des fanatismes : on rejette ici, au nom d'un dogme, de détruire un patrimoine pluriséculaire.

**Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.**

**Par contre, n'attendez pas le dernier moment.**